

QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES N°1 à 2

Objet : Service de restauration scolaire

Référence : EE2-AO-PO-2021-009

Mode de passation : procédure ouverte

Mode d'attribution : adjudication au prix le plus bas

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne Luxembourg 2

Dans le cadre du marché en objet, des soumissionnaires ont posé les questions suivantes :

1. A l'annexe 3 point 11, il est indiqué que : « Les capitaux propres à la fin du dernier exercice clos doivent être égaux ou supérieurs au capital souscrit. Ce critère s'applique au soumissionnaire, ainsi qu'à chaque cotraitant et tiers mettant des capacités financières à disposition du soumissionnaire ».

Serait-il possible de reformuler cette question afin de prendre en considération les capitaux propres correspondant au dernier exercice clos, avant la crise sanitaire ? La phrase susmentionnée serait amendée comme suit : « Les capitaux propres à la fin du dernier exercice clos avant la crise sanitaire doivent être égaux ou supérieurs au capital souscrit. Ce critère s'applique au soumissionnaire, ainsi qu'à chaque cotraitant et tiers mettant des capacités financières à disposition du soumissionnaire. »

Oui, nous sommes d'accord avec votre proposition. L'annexe 3 sera modifiée en ce sens.

Nous en profitons pour vous informer que nous avons apporté quelques modifications à l'annexe 3 pour faciliter l'évaluation des offres. Des champs supplémentaires ont été ajoutés en bleu pour que le soumissionnaire y indique certaines valeurs demandées par le PA.

Le version 2 de l'annexe 3 est mise à disposition sur le site web.

2. De quelle manière le dossier de soumission doit vous être transmis le 08 avril ? Pourriez-vous donner plus de précisions svp.

Nous avons effectivement oublié de joindre le document « Invitation à soumissionner » qui reprend ces indications. Il sera publié sur notre site web.